

# Dorénavant seuls les sondages politiquement corrects seront publiés

écrit par Christine Tasin | 1 juillet 2014



✘ C'est la leçon à tirer de l'affaire du Point qui a retiré de son site le sondage affirmant que 81% des Français étaient contre la bi-nationalité.

Pourquoi a-t-il été retiré ? Parce que, selon le Directeur du *Point*, il était « lamentable et consternant ».

[http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2014/06/30/le-point-adm-et-avoir-retire-un-sondage-consternant-sur-la-double-nationalite-des-franco-algeriens\\_4447875\\_3236.html#xtor=RSS-3208](http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2014/06/30/le-point-adm-et-avoir-retire-un-sondage-consternant-sur-la-double-nationalite-des-franco-algeriens_4447875_3236.html#xtor=RSS-3208)

Ainsi il y a en France certains « décideurs » qui commandent des sondages et d'autres « décideurs » qui décident si l'on peut ou pas rendre publics les sondages.

La censure devient ahurissante. Le politiquement correct devient ahurissant.

Et cela pose deux problèmes, graves :

– Tout d'abord, qui, et au nom de quoi, peut décider que les résultats d'un sondage -autrement dit ce que pense le peuple- ne lui conviennent pas et, à ce titre, aurait le pouvoir de supprimer toute information

allant dans ce sens ? Le roi disait *nous voulons*, on lui a coupé la tête...

– Ensuite en quoi le fait de ne pas accepter la bi-nationalité serait-il lamentable et consternant ? Où est le problème ? Il y a, en Europe même, plusieurs façons de faire. La double nationalité n'est pas possible [en Allemagne](#), est-ce que le Directeur du Point, considérant cela comme lamentable, supprime de ses colonnes toutes les informations concernant l'Allemagne ?

Par ailleurs la Convention de Strasbourg (1963) disait clairement que lors de l'acquisition d'une nouvelle nationalité, il était souhaitable d'abandonner l'ancienne... Convention remise en cause depuis : *depuis le 5 mars 2009, l'acquisition volontaire de la nationalité d'un des États parties à cette convention par un ressortissant français n'entraîne plus de plein droit la perte de la nationalité française*<sup>4</sup>. Les États ayant signé cet accord ouvrant donc de plus larges possibilités de double nationalité s'ils décident de dénoncer cette partie de la Convention sont: l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni. (Wikipedia)

Néanmoins pourquoi nous étonner ? C'est la même histoire qui se répète depuis 2005 : les Français disent non au TCE ? On piétine leurs votes et les députés et sénateurs votent contre l'avis de ceux qui les ont élus le Traité de Lisbonne.

Les Néerlandais disent non au TCE ? On joue le même tour de passe-passe qu'en France.

Les Irlandais à leur tour disent non au TCE ? On [refait voter](#) les Irlandais.

Les Suisses disent non aux minarets ? Cohn-Bendit veut les faire voter à nouveau.

Les Suisses disent non à l'immigration débridée ? Bruxelles menace la Suisse de graves mesures de rétorsion...

Bref, le peuple est composé d'imbéciles, de réacs qui ne comprennent

rien à rien et il ne faut surtout pas lui demander son avis, sauf quand le dit avis arrange les politiques au pouvoir...

Je vous invite une fois de plus à consulter le site de l'[OJIM](#) qui vous dira tout sur les medias, largement subventionnés et on comprend pourquoi. Ils n'informent plus, ils ne sont plus que Radio-Paris. Et nous sommes de plus en plus nombreux à savoir que Radio-Paris ment...

**Christine Tasin**